

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilienne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/143

58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 14 octobre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 octobre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Vincent Blanchard, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Véronique Ménéghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain, Claude Girard à Hélène Rossi, Jean-Marc Bellot à Sabine Campredon, Françoise Streit à Pierre Suzzarini, Gilles Barbe à Danielle Montagnon. Fabienne Croze à Christian Roux, Gilles Cleret à David Piccarretta.

Votants : 37 Pour : 37

OBJET : BUDGET ECOLES 2024 – DM N°1 – TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS

Il convient de régulariser le chapitre 67 suite à une annulation de titre sur exercices antérieurs.

Objet	DEPENSES			RECETTES		
	SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Autres honoraires, conseils, ...	011	62268	- 2 000,00 €			
Titres annulés sur exercices antérieurs	67	673	2 000,00 €			
	TOTAL		0,00 €	TOTAL		

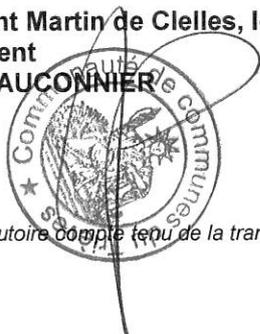
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du budget Ecoles 2024 telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 14 octobre 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/10/24 et de sa publication le 22/10/24